

TARIFS TOURISME LOCATIONS

Gites – Salles - Espace champêtre 2026

GITE LA GARENNE <i>Ruedes2ports</i> VILLAGE VACANCES <i>7routedeNantes</i> 49610 MURS ERIGNE	Formule 22lits GG ou 24 litsVV <i>= 6 chambres</i>	Formule33 lits <i>= 8 chambres G.G ou 48lits = 12 chambres VV</i>
2 jours/1 nuit <i>Taxe séjour : 1.50€ou0.80€/pers +18 ans/nuit</i>	1372 €	2053€
2 jours/2nuits <i>Taxe séjour : 1.50€ou0.80€/pers+18 ans/nuit</i>	1567 €	2344 €
3 jours/2nuits <i>Taxe séjour:1.50€ou0.80€/pers+18ans/nuit</i>	1761€	2636 €
Nuit supplémentaire	194€	291 €
Journée supplémentaire	389€	583 €
Forfait ménage	400€	500 €

Réduction de -15% pour une location entre novembre 2026 et mars 2027
(hors vacances et jours fériés)

BLEULOIRE 1 rue pasteur-49800 TRELAZE	Formule16lits <i>= 8 chambres</i>	Formule36 lits <i>= 18 chambres</i>
2 jours/2nuits <i>Taxe séjour : 0.80€/pers+13ans/nuit</i>	974€	1 457 €
3 jours/2nuits <i>Taxeséjour :0.80€/pers+13ans/nuit</i>	1095€	1 639€
Nuit supplémentaire	121€	181 €
Journée supplémentaire	241€	363 €
Forfait ménage	400€	500 €

Salles du Centre Bouessé la Garenne 7 route de Nantes 49610 Murs Erigné	Salle 4 <i>réunion</i> 20 pers max <i>Bon état</i>	E.D.L <i>soirée ou réunion</i> 100 pers <i>état moyen</i>	CAFET' (VV) <i>réunion</i> 40 pers <i>très bon état</i>	CAFET' + espace cuisine <i>soirée, réunion repas</i> 150 pers <i>très bon état</i>	Salles annexes <i>Réunion</i> 15 pers <i>état moyen</i>	Salle de sport 2 terrains de tennis <i>état moyen</i>
A l'heure	27€	37 €	37 €	66 €	16 €	18€
1/2 j <i>8-12h/14-18h</i>	93 €	133 €	133 €	239 €	60 €	
1 journée <i>9h-17h</i>	166€	239€	2339€	425€	106€	116€
1 soirée	166€	239€	239€	425€	106€	
<i>18h-02h</i>	100€	150€	150€	200€	50€	

Forfait ménage

ESPACE CHAMPETRE PAJ Centre Bouesse la Garenne 49610 Murs Erigné	Espace extérieur barnum + sanitaires
Journée (9h-17h)	250€
2 jours/1 nuit	500€
Forfait ménage	100€

Centre Bouëssé - La Garenne
Service Tourisme
7 Route de Nantes - 49610 MURS ERIGNE
Tél. : 07 82 62 05 00 – tourismecblg@fol49.org

Bonjour et soyez les bienvenus au Centre Bleu Loire Trélazé !

Vous allez vous installer **au Centre Bleu Loire Trélazé**, structure gérée par le Centre Bouëssé - La Garenne, et nous vous en remercions. L'équipe de la Fédération des Œuvres Laïques du Maine et Loire est heureuse de vous accueillir. Sachez que nous ferons le maximum pour répondre à vos attentes et satisfaire nos engagements.

La réussite de votre séjour tient également pour beaucoup dans la prise en considération de certaines règles de vie collective. Aussi, nous vous invitons à en prendre connaissance afin de pouvoir vous offrir le meilleur accueil possible.

Pour permettre le vivre-ensemble, vous vous engagez à :

- ☒ Demander l'autorisation du personnel avant d'utiliser tout matériel.
- ☒ Utiliser le matériel mis à votre disposition uniquement dans des lieux désignés. Le mobilier intérieur reste à l'intérieur.
Pour que les personnes suivantes puissent utiliser ce matériel dans les mêmes conditions, merci d'en avoir une utilisation adaptée.

- ☒ Signaler toute détérioration ou dégradation de matériel.

- ☒ Rendre les locaux utilisés en bon état ; au moment de votre départ, assurez-vous que ceux-ci ainsi que le matériel utilisé soient rangés et aussi propres qu'à votre arrivée.

Le nettoyage de l'ensemble des espaces utilisés est à la charge du locataire pendant et avant le départ de la location (sauf si le forfait ménage a été précisé à la signature de la convention). L'état de propreté du bâtiment à l'arrivée du locataire devra être constaté lors de la remise des clés en présence du salarié du CBLG (ou par sms/ mail dans les 2h qui suivent la remise des clés auprès de la pers d'astreinte). Si aucun message n'a été signalé de la part du locataire et en cas de nettoyage insuffisant à la fin du séjour, le CBLG se réserve le droit après vérification du bâtiment en fin de séjour de prévenir le locataire d'une facture pour un temps supplémentaire de ménage (50€/ heure);

- ☐ Effectuer le tri sélectif des ordures ménagères dans les poubelles prévues à cet effet (située à l'extérieur du bâtiment sur le trottoir 2 poubelles de tri (tri = jaune, tout ce qui est de l'ordre de l'emballage ; ordures ménagères = noir, reste alimentaire). Il n'y a pas de container à verre sur place, nous vous remercions de bien vouloir les déposer dans un container à verre. **Pas de dépôt de « gros » emballages cartons dans les poubelles ;**
- ☒ Prendre en compte les espaces de parking aménagés à proximité du Centre Bleu Loire.
- ☒ Ne pas fumer à l'intérieur et dans le Centre Bleu Loire. Prévoir des cendriers extérieurs qui seront retirés avant votre départ (ne pas utiliser la vaisselle à cet effet).
- ☐ Ne pas utiliser d'appareil à fumée au risque de déclencher l'alarme incendie.

- ☒ Utiliser les locaux **dans le respect de l'ordre public** (pas de bruit après 22h à l'extérieur), de l'hygiène et des bonnes mœurs.

AUCUNE SONO NE DOIT ETRE INSTALLEE

Pour votre départ, merci de :

- ☒ Enlever les draps housse, taies d'oreiller et housses de couettes et les déposer dans l'office (entrée salle).
- ☒ Assurer le ménage des chambres/salles de bain et l'ensemble des espaces communs.
- ☒ Vider et sortir les poubelles (cuisine, salle de bain...), Aucun dépôt de gros emballages cartons /plastiques, à récupérer.
- ☒ Remettre en place le mobilier intérieur.
- ☒ Faire et ranger la vaisselle à sa place.
- ☒ Vérifier l'extinction des lumières et la fermeture des portes et fenêtres.
- ☒ Laisser les clés de chambres sur les portes.

Veillez à rendre l'hébergement, chambres, salles de bain et les salles communes comme vous les avez trouvés à votre arrivée.

Code ouverture porte :

Le code pour ouvrir la porte principale du bâtiment vous sera donné à votre arrivée.

Veillez à ne pas fermer la porte à clé pour que celle-ci puisse s'ouvrir avec le code.

Vous disposez de 18 chambres, d'un accès à l'office et à la salle commune.

Consignes de sécurité incendie :

1. J'ai pris connaissance du site et je sais où se situe les extincteurs (plan affiché dans chaque chambre et dans pièces communes)
2. J'ai pris connaissance de leur usage,
3. Je sais me servir de la ligne téléphonique pompiers situé dans l'office,
4. J'ai pris connaissance des portes de secours pour évacuation des personnes par les issues de secours.
5. Je m'assure que la chambre 3 sera occupée durant le séjour (report incendie situé dans cette pièce).
6. Quand j'évacue les personnes, je ferme les portes derrière moi et laisse les portes automatiques se fermer.
7. J'ai repéré le lieu de rassemblement en extérieur.

En cas d'**urgence** ou face à tout **problème important que vous ne pouvez pas résoudre seul**, composez-le : **06 04 10 64 91**

En cas de déclenchement d'alarme :

- Evacuer tous les occupants vers le point de rassemblement
- Alerter les pompiers en composant le 18 ou 112.
- Accueillir et guider les sapeurs pompiers.
- Alerter la personne d'astreinte du Centre Bouessé-la Garenne.
- **Ne réintégrer le bâtiment qu'après contrôle et accord des autorités.**

Il est primordial de transmettre toutes ces consignes à votre groupe : vous êtes le référent et le garant du bon déroulement de votre séjour.

Je m'engage à respecter l'ensemble des points écrits dans ce document (voir annexe ci-dessous pour tarification intervention astreinte) et certifie avoir bien pris connaissance des consignes de sécurité:

Ce document comporte 4 pages.

Nom/Prénom :

Signature précédée de « lu et approuvé »

Parapher chaque page

Nom/Prénom :

Signature responsable CBLG

**En comptant sur votre collaboration,
Bon séjour au Centre Bleu Loire !**

Rôle de l'astreinte

Afin de faciliter votre séjour, une personne d'astreinte reste joignable pendant toute la durée de votre location en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil au **06.04.10.64.91**. Cependant, elle n'est pas en mesure de répondre à des demandes particulières non prévues au contrat (forfait ménage, dépôt de matériel, prestation supplémentaire, ...). Sa disponibilité concerne les locaux et la sécurité inhérente à ceux-ci.

Grille tarifaire (Grille à titre indicatif)

Motif	Tarif facturé (retenu sur la caution)
Déplacement non urgent de l'astreinte (hors incendie, problème électrique et dégât des eaux)	75€
Tous les appels non urgents entre 23h à 7h	50€
Matériel endommagé / détérioré	Devis selon l'importance des dégâts constatés
Casse de verres	15€ par tranche de 6 verres à partir du 3ème verre
Casse d'assiettes	20€ par tranche de 4 assiettes à partir de la 2ème assiette
Perte des clés	20€ + frais éventuel de remplacement des serrures concernées
Implantation type d'une salle/chambre à l'état des lieux sortant non respectée	35€
Non-respect des « consignes au départ » et du règlement ci-dessus	50€/heure supplémentaire de ménage/installation
Couette rendue sale	25€
Cartons laissés en dehors des poubelles	25€